Pour investisseurs professionnels uniquement (au sens de la Directive MiFID II) investissant pour leur propre compte (y compris des sociétés de gestion (fonds des fonds) et des clients professionnels investissant pour le compte de leurs clients discrétionnaires). Ne peut pas être distribué au grand public.

Vanguard®

Ceci est une communication marketing.

Fiche d'information | 31 juillet 2026

Vanguard ESG Global Corporate Bond UCITS ETF

CHF Hedged Accumulating - Un exchange-traded fund

Date de création: 20 mai 2021

Encours total (million) 1 333 CHF | Encours classe d'actifs (million) 362 CHF au 31 juillet 2026

Informations clés sur le ETF	Symbole boursier	SEDOL	Reuters	Bloomberg	Bloomberg iNav	Valoren
SIX Swiss Exchange						
CHF	V3GX	BMV7ZC0	V3GX.S	V3GX SW	IV3GXCHF	59341104

Devise de référence	Déclarations fiscales	SRI‡	Code de l'indice	Structure d'investissement	Domicile
USD	Déclarations concernant Autriche, Italie, Suisse et Royaume-Unii	2	H35936CH	UCITS	Irlande

Entité juridique	Méthode d'investissement	ISIN	Dividendes	Versement des dividendes	Gestionnaire de portefeuille
Vanguard Funds plc	Acquisition réelle	IE00BNDS1R53	Accumulé	—	Vanguard Asset Management, Ltd. Europe Bond Index Team

Le Montant des frais courants (MFC)† 0,15 %

† Le Montant des frais courants (MFC) englobe les frais administratifs, juridiques, réglementaires, d'audit, de dépositaire et d'enregistrement encourus au titre des Fonds. Lorsque vous investissez auprès d'un gestionnaire de fonds, vous payez des commissions, comme la Commission de gestion annuelle (CGA) qui couvre les frais de gestion du fonds du gestionnaire du fonds. La CGA, les frais de fonctionnement courants et les autres frais d'exploitation constituent ensemble le total des « frais courants » du fonds.

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds applique une approche de gestion passive (ou indicielle), par le biais de l'acquisition physique de titres, et cherche à répliquer la performance de l'indice Bloomberg MSCI Global Corporate Float-Adjusted Liquid Bond Screened (l'« Indice »).
- Le Fonds investira dans un portefeuille d'obligations d'entreprise de qualité « investment grade » assorties d'un taux fixe, libellées dans diverses devises et émises par des émetteurs de marchés développés et émergents, qui constitue un échantillon représentatif des titres composant l'Indice.
- L'Indice est élaboré à partir de l'indice Bloomberg Global Aggregate Float-Adjusted Corporate (l'« Indice parent »), qui représente un univers d'investissement similaire et qui est ensuite examiné au regard de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (à savoir, liés aux controverses) (les « critères de présélection »), par Bloomberg en tant que promoteur de l'Indice, qui est indépendant de Vanguard.
- En excluant de son portefeuille des obligations émises par des émetteurs privés sur le fondement des conséquences potentiellement néfastes de la conduite ou des produits de l'émetteur privé concerné sur la société et/ou l'environnement, le Fonds promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales relatives aux normes sociales.
- La méthodologie de l'Indice exclut les obligations d'émetteurs privés que MSCI détermine (a) comme étant engagées ou impliquées de façon spécifique dans la chaîne logistique et/ou (b) comme percevant des revenus (au-dessus d'un seuil spécifié par le Fournisseur d'indices) de certains segments liés aux activités suivantes : (i) les divertissement pour adultes, (ii) l'alcool, (iii) les jeux d'argent, (iv) le tabac, (v) les armes nucléaires, (vi) les armes controversées, (vii) les armes conventionnelles, (viii) les armes à feu civiles, (ix) l'énergie nucléaire ou (x) les combustibles fossiles (y compris le charbon thermique, le pétrole, le gaz, les sables bitumineux et pétrole ou le gaz dans l'Arctique). Il incombe au Fournisseur d'indices de définir ce qui caractérise l'« implication » dans l'une de ces activités. Une société peut notamment être considérée comme impliquée dans une activité au-delà d'un certain pourcentage de revenus perçus, ou si elle est liée d'une quelconque façon à une activité restreinte, quel que soit le montant des revenus perçus. L'implication portera sur des aspects spécifiques de la chaîne logistique.
- L'implication de l'entreprise dans les produits et les comportements est surveillée chaque année par le fournisseur de l'indice et de nouvelles données sont mises à sa disposition.
- Pour la stratégie d'investissement complète, veuillez consulter le prospectus.

‡ Indicateur synthétique de risque

Pour investisseurs professionnels uniquement (au sens de la Directive MiFID II) investissant pour leur propre compte (y compris des sociétés de gestion (fonds des fonds) et des clients professionnels investissant pour le compte de leurs clients discrétionnaires). Ne peut pas être distribué au grand public.

Vanguard ESG Global Corporate Bond UCITS ETF

CHF Hedged Accumulating - Un exchange-traded fund

Résumé de la performance

CHF—Vanguard ESG Global Corporate Bond UCITS ETF
Indice de référence — Bloomberg MSCI Global Corporate Float-Adjusted Liquid Bond Screened Index in CHF

performance annualisée**	1 mois	Trimestre	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le lancement
Fonds (Après frais (net))	-1,72 %	-1,14 %	-2,49 %	-1,93 %	0,55 %	-3,29 %	—	-2,69 %
Indice de référence	-1,70 %	-1,10 %	-2,46 %	-1,81 %	0,67 %	-3,16 %	—	-2,56 %

**Les chiffres concernant des périodes inférieures à un an correspondent aux rendements cumulés. Tous les autres chiffres indiquent des rendements annuels. Les chiffres de performance incluent le réinvestissement de la totalité des dividendes et la distribution de toute plus-value éventuelle. Les données relatives aux performances ne contiennent pas les commissions et frais apparaissant lors de la souscription et du rachat d'actions. Base des performances du fonds : variation de la VNI, revenus bruts investis. La base de performance de l'indice est le rendement total.

Performances et données sont calculées sur la clôture NAV au 31 juillet 2026.

La performance passée ne constitue pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Les chiffres pour les périodes inférieures à un an sont des rendements cumulés. Tous les autres chiffres représentent des rendements annuels moyens. Les performances incluent le réinvestissement de tous les dividendes et les éventuelles distributions de plus-values. Les données de performance ne prennent pas en compte les commissions et frais d'émission et de rachat d'actions. Base des performances du fonds : variation de la VNI. La base de performance de l'indice est le rendement total. La performance totale est calculée en CHF, nette des frais.

La Source: Vanguard

performance sur 12 mois glissants

						01 aout 2021 - 31 juil 2022	01 aout 2022 - 31 juil 2023	01 aout 2023 - 31 juil 2024	01 aout 2024 - 31 juil 2025	01 aout 202 - 31 juil 2026
	—	—	—	—	—					
Fonds (Après frais	—	—	—	—	—	-11,90 %	-5,54 %	2,90 %	0,75 %	-1,93 %
Indice de référence	—	—	—	—	—	-11,79 %	-5,37 %	3,02 %	0,85 %	-1,81 %

Principaux risques d'investissement

La valeur des obligations et titres à revenu fixe associés est impactée par des facteurs importants tels que les taux d'intérêt, l'inflation, les écarts de crédit et la volatilité, eux-mêmes induits par d'autres facteurs parmi lesquels l'actualité politique et économique, les résultats des sociétés et les opérations sur titre importantes. La couverture de change peut ne pas totalement éliminer le risque de change du Fonds et peut impacter sa performance.

Risque de contrepartie. L'insolvabilité de toute organisation fournissant des services tels que la conservation des actifs, ou agissant à titre de contrepartie d'instruments dérivés ou autres, peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Risque de liquidité. Une liquidité réduite signifie que le nombre d'acquéreurs ou de vendeurs est insuffisant pour permettre au Fonds de céder ou d'acquérir aisément des placements.

Risque indiciel. Le Fonds n'est pas destiné à répliquer parfaitement la performance de l'Indice à tout moment. Toutefois, il est attendu que le Fonds fournisse des résultats d'investissement correspondant généralement, avant imputation des frais, à la performance en termes de prix et de rendement de son Indice.

Risque lié à l'échantillonnage de l'indice. Le Fonds s'appuyant sur une technique d'échantillonnage de l'indice au travers de laquelle un échantillon représentatif de titres est sélectionné pour répliquer l'Indice, il existe un risque que les titres sélectionnés pour le Fonds ne soient pas, au total, équivalents à l'Indice dans son ensemble.

Risque de crédit. L'émetteur d'un actif financier détenu dans le Fonds peut ne pas payer le revenu ou rembourser le capital au Fonds à la date d'échéance.

Risque lié au filtrage. Un Fonds peut répliquer un indice qui exclut de possibles investissements lorsqu'ils ne répondent pas à certains critères de présélection. Cela peut influer sur l'exposition du Fonds à certains émetteurs et entraîner le renoncement à certaines opportunités d'investissement. La performance du Fonds concerné peut être différente de celle d'autres fonds, y compris ceux qui sous-performent et qui ne cherchent pas à filtrer les investissements de cette manière.

Risques de précision. Rien ne garantit que le fournisseur de l'Indice compilera l'Indice correctement ou que l'Indice sera correctement déterminé, composé ou calculé.

Risque de rééquilibrage non prévu. Outre les rééquilibrages programmés, le fournisseur d'indice peut effectuer des rééquilibrages supplémentaires ponctuels de l'Indice afin, par exemple, de corriger une erreur de sélection des composantes de l'indice.

Risque d'inflation. La valeur de vos investissements peut varier à la baisse en raison des variations du pouvoir d'achat découlant de l'inflation.

Merci de lire la section du prospectus se référant aux facteurs de risque, ainsi que le document d'information clé pour l'investisseur, tous deux disponibles sur le site internet de Vanguard.

Pour investisseurs professionnels uniquement (au sens de la Directive MiFID II) investissant pour leur propre compte (y compris des sociétés de gestion (fonds des fonds) et des clients professionnels investissant pour le compte de leurs clients discrétionnaires). Ne peut pas être distribué au grand public.

Vanguard ESG Global Corporate Bond UCITS ETF

CHF Hedged Accumulating - Un exchange-traded fund

Données au 31 juillet 2026 sauf a déclaré contraire.

Caractéristiques	Fonds	Indice de référence
Nombre d'obligations	5 242	7 227
Rendement le plus défavorable	4,80 %	4,79 %
Coupon moyen	4,1 %	4,0 %
Maturité moyenne	8,0 ans	8,0 ans
Qualité moyenne	A-	A-
Duration moyenne	5,5 ans	5,5 ans
Trésorerie court-terme*	0,8 %	—
Taux de rotation	15 %	—

L'approche du PTR (Taux de rotation du portefeuille) couvre l'ensemble des achats et ventes de valeurs, des souscriptions et rachats, ainsi que la moyenne des actifs nets du Fonds pour calculer le taux de rotation. Le Rendement le plus défavorable est calculé dans les devises locales des avoirs sous-jacents. En tant que tel, le rendement réel reçu dans la devise de la classe de part peut différer du rendement à échéance indiqué. Données au 30 juin 2026.

La Source: Vanguard; Barclays Capital Inc.

Répartition des marchés

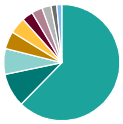

États-Unis	57,4 %	Japon	2,8 %
Royaume-Uni	8,6	Espagne	2,8
France	6,7	Pays-Bas	2,3
Allemagne	4,5	Australie	1,5
Canada	4,2	La Suède	1,3

Distribution en fonction des échéances des instruments de crédit (% du fonds)

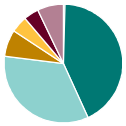

Moins de 1 an	0,5 %	20 - 25 ans	4,1 %
1 - 5 ans	42,7	Plus de 25 ans	7,1
5 - 10 ans	33,9		
10 - 15 ans	7,3		
15 - 20 ans	4,5		

Répartition par qualité du crédit (% du fonds)

AAA	0,7 %
AA	10,7
A	48,0
BBB	39,8
Sans notation	0,8

Les notations de qualité de crédit de chaque émission sont fournies par Bloomberg Capital qui se base sur les notations de Moody's Investors Service, Fitch Ratings et Standard & Poor's. Lorsque les notations des trois agences sont disponibles pour la même émission, c'est la notation médiane qui est utilisée. Lorsque les notations de seulement deux agences sont disponibles, c'est la notation la plus faible qui est utilisée. Dans le cas d'une seule notation disponible, c'est celle-làmême qui est utilisée.

Ventilation par type d'emetteur (% du fonds)

Entreprise - Industrie	49,2 %	Autre	-0,3
Entreprise - institutions financiéres	48,2		
Entreprise - services aux Collectivités	1,8		
Liquidités*	0,8		
Bons du Trésor/Obligations fédérales	0,3		

*Les allocations sont assujetties à certaines circonstances telles que les décalages temporels entre les dates de transaction et de règlement des titres sous-jacents, ce qui peut donner lieu à des pondérations négatives. Le fonds peut également avoir recours à certains instruments dérivés à des fins de gestion des liquidités ou des risques, ce qui peut également donner lieu à des pondérations négatives. Les allocations peuvent faire l'objet de modifications. Les liquidités comprennent les espèces sur le compte, les quasi-liquidités (telles que les obligations du Trésor à très court terme) et les instruments dérivés.

La Source: Vanguard

Glossaire des caractéristiques des ETF

La section relative aux caractéristiques des ETF figurant à la première page contient un certain nombre de mesures que les investisseurs professionnels utilisent pour évaluer individuellement la valeur des actions par rapport au marché ou à la moyenne de l'indice. Ces mesures peuvent également être utilisées pour évaluer et comparer les fonds par rapport au marché en calculant les valeurs moyennes de toutes les actions détenues par le fonds et en les comparant à celles de l'indice de référence du fonds. Nous mettons à votre disposition les définitions des termes utilisés.

Le coupon moyen désigne le taux d'intérêt moyen versé par les titres à revenu fixe détenus dans un fonds. Il s'exprime en pourcentage de la valeur nominale.

La maturité moyenne est la durée moyenne au terme de laquelle les titres à revenu fixe détenus par un fonds atteignent leur maturité pour remboursement, sachant que l'émetteur a la possibilité de racheter l'obligation avant la date d'échéance. Elle traduit la part des actifs dans le fonds par titre, ainsi que les contrats à terme détenus par le fonds. En général, plus la maturité effective moyenne est longue, plus le cours des parts du fonds est sensible aux variations des taux d'intérêt du marché.

La qualité moyenne est un indicateur du risque de crédit. Ce chiffre correspond à la moyenne des notations attribuées aux positions obligataires détenues par un fonds par les agences de notation. Ces agences fondent leur jugement de notation sur leur évaluation de la capacité de l'émetteur à honorer ses obligations. La qualité s'exprime en fonction d'une échelle de notation, Aaa ou AAA représentant la note de solvabilité la plus élevée attribuée aux émetteurs.

La duration moyenne est une estimation de la sensibilité de la valeur des titres obligataires détenus par un fonds aux variations de taux d'intérêt. Pour observer dans quelle mesure la valeur peut varier, il suffit de multiplier la duration moyenne par la variation du taux d'intérêt. Lorsque les taux d'intérêt augmentent d'un point de pourcentage, la valeur des obligations détenues par un fonds dont la duration moyenne est de cinq ans baisse d'environ 5%. Si les taux baissent d'un point de pourcentage, la valeur augmente de 5%.

Rendement le plus défavorable s'applique lorsque le portefeuille est investi en obligations remboursables par anticipation. Lorsque ce n'est pas le cas, le Rendement le plus défavorable = le Rendement jusqu'à l'échéance.

Pour investisseurs professionnels uniquement (au sens de la Directive MiFID II) investissant pour leur propre compte (y compris des sociétés de gestion (fonds des fonds) et des clients professionnels investissant pour le compte de leurs clients discrétionnaires). Ne peut pas être distribué au grand public.

Vanguard ESG Global Corporate Bond UCITS ETF

CHF Hedged Accumulating - Un exchange-traded fund

Au 31 juillet 2026

Les données présentées sur cette page concernent le fonds

Indice de référence: Bloomberg MSCI Global Corporate Float-Adjusted Liquid Bond Screened Index in CHF

Indice de référence cadre[1]: Global Aggregate Float Adjusted Corporate

Indicateurs climatiques

Les indicateurs fournis dans cette section le sont à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés de manière isolée, mais plutôt en complément à d'autres informations relatives au fonds. Ces informations peuvent être utiles pour aider les investisseurs à évaluer les risques et opportunités du fonds sur le plan climatique, mais ne précisent pas si ou comment le fonds prend en compte les considérations climatiques. Sauf indication contraire dans le prospectus du fonds, les indicateurs ne sont pas considérés comme faisant partie de l'objectif d'investissement du fonds, des principales stratégies d'investissement ou des processus internes de décisions d'investissement de Vanguard. Pour plus d'informations sur l'objectif et la stratégie d'investissement du fonds, veuillez vous référer au prospectus du fonds.

Indicateur	Définition[2]	Objet	Fonds	Couverture du fonds[3]	Indice de référence cadre	Couverture de l'indice de référence cadre
Fond émissions de scope 1 (m tCO2e)	Émissions directes de gaz à effet de serre (GES) liées aux investissements d'un fonds.	Comprendre les émissions de GES provenant de sources détenues ou contrôlées par les sociétés du portefeuille du fonds (par exemple, les émissions provenant de la combustion dans des chaudières, des fours, des véhicules, etc. détenus ou contrôlés par ces sociétés).	15,549	96%	—	—
Fond émissions de scope 2 (m tCO2e)	Émissions indirectes de GES liées aux investissements du fonds.	Comprendre les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'électricité, de vapeur, de chauffage ou de refroidissement achetée ou acquise, consommée par les sociétés en portefeuille du fonds (par exemple, les émissions qui se produisent physiquement dans l'installation où l'électricité, la vapeur, le chauffage ou le refroidissement sont produits).	6,734	95%	—	—
Empreinte carbone totale (tCO2e/M$ investis)	Gesamtkohlenstoffemission en eines Portfolios, normiert auf den Marktwert des Portfolios.	Savoir de quelle quantité d'émissions de carbone le portefeuille est responsable pour 1 million USD investi. Cet indicateur permet aux investisseurs de comparer des portefeuilles de différentes tailles.	13.92	98%	62.53	95%
Intensité carbone moyenne pondérée (tCO2e/chiffre d'affaires en M$)	Exposition du portefeuille aux société à forte intensité carbone.	Reflète l'intensité carbone d'un fonds sur l'ensemble des catégories d'actifs. (par exemple, les fonds à forte intensité de carbone peuvent être plus sensibles aux risques liés au climat, tels qu'un accroissement de la réglementation entraînant une augmentation des coûts du fait de changements fiscaux ou opérationnels)	36.36	99%	203.01	96%

La Source: Calculé sur la base des participations de Vanguard et des données MSCI Climate Change au 31 juillet 2026. MSCI est un fournisseur de données indépendant[4].

Les données d'exclusions de l'indice de référence ne sont pas disponibles pour ce fonds.

Pour investisseurs professionnels uniquement (au sens de la Directive MiFID II) investissant pour leur propre compte (y compris des sociétés de gestion (fonds des fonds) et des clients professionnels investissant pour le compte de leurs clients discrétionnaires). Ne peut pas être distribué au grand public.

Vanguard ESG Global Corporate Bond UCITS ETF

CHF Hedged Accumulating - Un exchange-traded fund

Au 31 juillet 2026

Les fonds ESG sont exposés au risque d'investissement ESG, qui est le risque que les actions ou les obligations filtrées par le fournisseur de l'indice en fonction des critères ESG sous-performent de manière générale le marché dans son ensemble ou que leurs rendements soient, dans leur globalité, inférieurs à ceux d'autres fonds filtrés en fonction des critères ESG. L'évaluation d'une société par le fournisseur de l'indice, en fonction du niveau d'implication de la société dans un secteur particulier ou des propres critères ESG du fournisseur de l'indice, peut différer de celle d'autres fonds ou de l'évaluation de cette société par le conseiller ou un investisseur. En conséquence, les sociétés jugées éligibles par le fournisseur de l'indice peuvent ne pas refléter les convictions et les valeurs d'un investisseur particulier et peuvent ne pas présenter des caractéristiques ESG positives ou favorables. L'évaluation des sociétés en vue d'un filtrage ou d'une intégration ESG dépend de l'exactitude et du caractère opportun des données ESG communiquées par les sociétés. Le succès de l'application des filtres dépendra de l'identification et de l'analyse correctes des données ESG par le fournisseur de l'indice.

Vanguard ne fournit aucune garantie quant à la qualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations fournies par Morningstar, MSCI ou FTSE Russell.

1 **L'Indice de référence cadre** désigne l'indice de marché élargi dont l'indice de référence du fonds est dérivé, avant le filtrage des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

2 Les indicateurs sont alignés sur les recommandations de mise en œuvre de la TCFD pour 2021et sur la méthodologie du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF).
Les émissions de catégorie 1 du Fonds sont calculées en additionnant le produit du pourcentage de participation du fonds dans la valeur d'entreprise, trésorerie comprise (EVIC) de chaque société détenue par les émissions de catégorie 1 de la société détenue, exprimées en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (tCO2e). **Les émissions de catégorie 2 du Fonds** sont calculées en additionnant le produit du pourcentage de participation du fonds dans l'EVIC de chaque société détenue par les émissions de catégorie 2 de la société détenue, exprimées en tCO2e. **L'empreinte carbone totale** est calculée en additionnant le produit de la pondération de chaque société détenue par les émissions de Catégorie 1 et 2 de la société détenue, et en divisant cette somme par la valeur de marché totale du portefeuille, exprimée en tCO2e par million d'USD investi. **L'intensité carbone moyenne pondérée (ICMP)** est calculée en additionnant le produit de la pondération de chaque société détenue dans le portefeuille par son intensité carbone (obtenue en divisant les émissions de Catégorie 1 et 2 de la société détenue par son chiffre d'affaires), exprimée en tCO2e par million d'USD de chiffre d'affaires.

3 La couverture est définie comme le pourcentage de titres éligibles au sein de nos fonds et de nos indices de référence pour lesquels nous avons obtenu des données carbone. L'élaboration d'indicateurs carbone n'en est qu'à ses débuts, ce qui entraîne des difficultés dans l'interprétation des données et leur utilisation comme base pour la prise de décisions d'investissement. Par exemple, les indicateurs sont rétrospectifs et ne reconnaissent pas les plans futurs de réduction des émissions. Les indicateurs carbone peuvent également varier en raison de la normalisation des indicateurs financiers qui sont sujets à la volatilité du marché, plutôt que de l'évolution du profil d'émissions des entreprises.

4 Certaines informations © 2026 MSCI ESG Research LLC. Reproduite par autorisation. Ces indicateurs ont été élaborés à partir d'informations de MSCI ESG Research LLC ou de ses sociétés affiliées ou fournisseurs d'informations. Bien que les fournisseurs d'informations de Vanguard, Group, Inc. et Vanguard, y compris, sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (chacune des parties susmentionnées étant les « Parties ESG »), obtiennent des informations (les « Informations ») auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et décline expressément toutes les garanties explicites ou implicites, y compris celles de qualité marchande et de convenance à une fin particulière. Les Informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base, ou composante, d'instruments financiers, de produits ou d'indices. En outre, aucune des Informations ne peut en soi être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des Parties ESG n'est tenue responsable de toute erreur ou omission liée aux données contenues dans le présent document, ou de tous dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris la perte de bénéfices) même si elles sont notifiées de la possibilité de tels dommages.

5 Veuillez vous référer au prospectus du fonds pour davantage d'informations sur la méthodologie de filtrage ESG applicable.

Pour investisseurs professionnels uniquement (au sens de la Directive MiFID II) investissant pour leur propre compte (y compris des sociétés de gestion (fonds des fonds) et des clients professionnels investissant pour le compte de leurs clients discrétionnaires). Ne peut pas être distribué au grand public.

Vanguard ESG Global Corporate Bond UCITS ETF

CHF Hedged Accumulating - Un exchange-traded fund

Informations sur les risques des investissements

La valeur des investissements et les revenus en découlant peuvent varier à la baisse comme à la hausse et il se peut que les investisseurs ne recouvrent pas l'intégralité du montant investi.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Certains fonds investissent dans les marchés émergents, qui peuvent être plus volatils que les marchés plus établis. En conséquence, la valeur de votre placement peut augmenter ou baisser.

L'achat et la vente de parts d'ETF ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un courtier. Le placement dans un ETF comprend des commissions de courtage ainsi qu'un écart cours acheteur-cours vendeur qui doivent être pris en compte au préalable.

Les fonds investissant dans des titres à taux fixe présentent un risque de défaillance de remboursement et d'érosion du capital investi. Par ailleurs, le niveau de revenu peut fluctuer. L'évolution des taux d'intérêt peut grever la valeur en capital des titres à revenu fixe. Les obligations d'entreprises peuvent présenter un meilleur rendement, mais aussi un risque de crédit supérieur accroissant le risque de défaillance de remboursement et d'érosion du capital investi. Le niveau de revenu peut fluctuer, et l'évolution des taux d'intérêt peut grever la valeur en capital des obligations.

Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de réduire le risque ou le coût et/ou de générer des revenus ou une croissance supplémentaires. L'utilisation d'instruments financiers dérivés est susceptible d'augmenter ou de réduire l'exposition aux actifs sous-jacents et de susciter des fluctuations plus importantes de la valeur nette d'inventaire du Fonds. Un instrument financier dérivé est un contrat financier dont la valeur est basée sur la valeur d'un actif financier (comme une action, une obligation ou une devise) ou d'un indice de marché.

Certains fonds investissent dans des titres libellés dans différentes devises. La valeur de ces placements peut fluctuer à la hausse ou à la baisse en fonction des variations des taux de change.

Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter la section « Facteurs de risque » du prospectus sur notre site web à l'adresse https://global.vanguard.com.

Pour plus d'information, veuillez contacter votre responsable commercial local ou:

Web: http://global.vanguard.com
Services à la clientéle (Europe): Tel. +44 (0)203 753 4305
Email: european_client_services@vanguard.co.uk
Non conseillé investisseur personnelle: Personal_investor_enquiries@vanguard.co.uk

Enune Information

Ceci est une communication marketing.

Pour de plus amples informations sur les politiques et les risques d'investissement du fonds, veuillez vous reporter au prospectus de l'OPCVM et au DIC avant de prendre toute décision finale d'investissement. Le DIC relatif à ce fonds est disponible dans les langues locales, avec le prospectus (en anglais uniquement), sur le site Internet de Vanguard à l'adresse https://global.vanguard.com/.

Les informations figurant dans les présentes ne constituent en aucun cas une offre d'achat ou de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de vente de titres, dans un territoire dans lequel une telle offre ou sollicitation serait contraire à la loi, ni à l'égard d'une personne envers laquelle il serait illégal de formuler une telle offre ou sollicitation, ou si la personne à l'origine de l'offre ou de la sollicitation n'est pas habilitée à la formuler. Les informations présentent un caractère général et ne constituent pas des conseils en investissement, ni des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter leurs propres conseillers professionnels au sujet des conséquences d'un investissement dans des actions, de la détention ou de la cession de actions, et de la réception de distributions relatives à tout investissement.

Vanguard Funds plc a été agréée en qualité d'OPCVM par la Banque centrale d'Irlande et enregistrée en vue de sa distribution publique dans certains pays de l'Union européenne. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter le prospectus des Fonds pour davantage d'informations. Il est également recommandé aux investisseurs potentiels de consulter leurs propres conseillers sur les implications de leur décision d'investissement, sur la détention ou la cession de parts des fonds et sur les implications de la perception de distributions au titre de ces parts en vertu de la loi du pays dans lequel ils sont assujettis à l'impôt.

Le gestionnaire de Vanguard Funds plc est Vanguard Group (Ireland) Limited. Vanguard Asset Management, Limited est un distributeur de Vanguard Funds plc.

La Valeur nette d'inventaire indicative ("iNAV") des ETF de Vanguard est publiée sur Bloomberg ou Reuters. Pour davantage d'informations sur les participations, veuillez consulter la Politique de participation des portefeuilles à l'adresse https://fund-docs.vanguard.com/portfolio-holdings-disclosure-policy.pdf.

Le Gestionnaire des fonds domiciliés en Irlande peut décider de mettre fin à tous les accords conclus pour la commercialisation des actions dans un ou plusieurs pays conformément à la Directive OPCVM, dans sa version modifiée le cas échéant.

Pour les investisseurs des fonds domiciliés en Irlande, une synthèse des droits des investisseurs peut être obtenue via le site https://www.ie.vanguard/content/dam/intl/europe/documents/en/vanguard-investors-rights-summary-irish-funds-jan22.pdf et est disponible en anglais, allemand, français, espagnol, néerlandais et italien.

BLOOMBERG® est une marque commerciale et de service de Bloomberg Finance L.P. MSCI est une marque commerciale et de service de MSCI Inc. (collectivement avec ses sociétés affiliées, « MSCI »), utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées (collectivement, « Bloomberg »), y compris Bloomberg Index Services Limited, l'administrateur d'indices (« BISL »), ou les concédants de Bloomberg, y compris MSCI, détiennent tous les droits de propriété sur les indices mentionnés. Ni Bloomberg ni MSCI n'est affilié à Vanguard, et ni Bloomberg ni MSCI n'approuve, ne soutient, n'examine ou ne recommande les fonds Vanguard mentionnés. Ni Bloomberg ni MSCI ne garantit le caractère ponctuel, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou informations relatives aux indices mentionnés et aucune responsabilité ne saurait être engagée à l'égard de Vanguard, des investisseurs des fonds Vanguard ou d'autres tiers en ce qui concerne l'utilisation ou l'exactitude des indices Bloomberg ou des données qu'ils contiennent.

SEDOL et SEDOL Masterfile® sont des marques déposées de la London Stock Exchange Group PLC.
Les données SEDOL ont été fournies par le SEDOL Masterfile® *de la London Stock Exchange.*

Publié par Vanguard Group (Ireland) Limited, qui est soumise en Irlande au contrôle de la Banque Centrale irlandaise.

© 2026 Vanguard Group (Ireland) Limited. Tous droits réservés.